L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 5 MARS 1885.

—La Parade annuelle des Pompiers—ajournée forcément par suite de l'averse d'hier—aura lieu aujourd'hui, à l'heure indiquée par le programme. La procession se formera à 10 heures du matin.

THEATRE ST-CHARLES.—Ce soir dernière représentation de la comédie-drame *Deadrop*. Qu'on ne s'y méprenne pas, Mlle Lizzie Evans est une des soubrettes les plus aimables qui soient actuellement sur la scène américaine. C'est bien une de ces natures qui sont faites pour le théâtre ; on sent qu'elle est là dans son élément. Elle s'anime à la rampe ; elle sait s'y renouveler, s'y diversifier et toujours avec esprit. La troupe dont elle est entourée a aussi complètement réussi.

ACADEMIE DE MUSIQUE. — Matin et soir hier il y a eu public nombreux à l'Académie de Musique ; conséquemment deux succès pour Minnie Maddern dans *Caprice*. Cette création lui fait vraiment honneur ; nous ne nous étonnons pas qu'elle ait si vite popularisé son nom aux Etats-Unis. Puissant encouragement pour la jeune artiste et dans lequel elle puisera une émulation nouvelle qui lui vaudra des triomphes nouveaux.

Caprice sera rejoué ce soir.

GRAND-OPERA-HOUSE.— On aura aujourd'hui deux occasions de voir *Les Deux Orphelines*, à midi et le soir. Rarement notre public aura meilleure représentation anglaise de la pièce si profondément dramatique de d'Ennery.

Mlle Kate Claxton, MM. Charles A. Stevenson et Salvini fils et une excellente troupe interprètent cet ouvrage, rendu plus intéressant encore par une mise en scène fort soignée.

ORCHESTRE TYPIQUE MEXICAIN.—C'est aujourd'hui que cet orchestre donne sa première matinée au théâtre du Fort Espagnol. Il y a là tous les éléments du succès ; l'impression qu'il a causée à son auditoire de mardi est décisive, elle doit lui attirer la foule aujourd'hui. Un ensemble remarquable, des solistes d'un mérite extrêmement distingué, un répertoire immense et riche en surprises pour notre public, un chef habile, sympathique, voilà ce qu'offrent les virtuoses mexicains à notre monde musical. Trop d'atouts en main pour que la partie ne soit pas gagnée.

Prix d'entrée 25 cents.

L'Exposition de 1889, en France.

Le *Moniteur de l'Exposition de* 1889, revue hebdomadaire publiée à Paris, en parle ainsi :

La véritable exposition, ou plutôt l'idéal de l'exposition à faire en 1889, serait celle qui permettrait de comparer la France et l'Europe d'avant la Révolution avec la France, l'Europe et même l'univers entier tels qu'ils nous apparaissent aujourd'hui.

Il faudrait qu'il fût en quelque sorte permis à chacun de nous de refaire le voyage que fit en France, vers cette époque, le célèbre touriste Arthur Yung et dont la relation est demeurée si instructive et si intéressante. Il faudrait que l'on pût revoir la France avec ses institutions, ses mœurs, ses habitudes, ses idées d'alors,—l'Allemagne avec ses petits princes, ses électeurs, ses petites cours si curieuses,—les Etats-Unis qui venaient de naître à l'indépendance et qui comptaient trois millions d'habitants alors qu'ils en auront tout à l'heure soixante millions et que nous voyons leur immense territoire servir de vaste champ d'expérience à la vapeur et à l'électricité.

Rien que pour esquisser ce tableau fantastique, et cependant si réel et si actuel, il faudrait plus qu'un volume ; il faudrait aussi une de ces plumes célèbres qui donnent la vie à tout ce qu'elles touchent. On a une idée de ce que pourrait être une telle œuvre lorsqu'on relit le rapport général de M. Jules Simon sur l'Exposition de 1878, dont l'éminent écrivain a su légiférer aux générations à venir un si merveilleux tableau d'ensemble.

Un des côtés les plus originaux de l'Exposition de 1878, ce fut l'ouverture non seulement aux Congrès, mais aux conférences isolées, des salles de lecture de l'Exposition. Après avoir parcouru les galeries du Champs-de-Mars, regorgeant de richesses, le promeneur pouvait entrer au Trocadéro, dans une salle de cours ; si c'était une conférence, il y entendait des savants, des chercheurs. Il y eut là, comme on a pu le dire, la propagande la plus indépendante qui se soit jamais produite chez un peuple.

A côté de ces conférences, combien de Congrès célèbres eurent lieu au cours de cette Exposition de 1878 : le Congrès de la propriété artistique, le Congrès de la propriété industrielle, le Congrès d'hygiène, le Congrès des sciences anthropologiques et ethnographiques, le Congrès du génie civil, le Congrès de météorologie et tant d'autres.

Mais combien de l'avis des juges les plus compétents, ces Congrès auraient-ils produit des fruits plus nombreux et plus précieux encore si, dès le premier jour, on avait annoncé qu'il y aurait une exposition orale à côté de l'exposition matérielle. "Les savants, a fait observer avec grande raison M. Jules Simon dans son rapport général, auraient fait leurs préparatifs à l'avance comme les industriels."

En 1889 on ne sera pas, nous en avons dès aujourd'hui la certitude, pris de court, comme on l'a été en 1878. Nous croyons savoir, en effet, qu'une grande partie du rapport que M. Antonin Proust, président de la commission d'organisation, adressera au ministre du commerce, au nom de cette commission, sera consacrée au développement de cette pensée qu'il importe d'organiser en 1889, "l'exposition des idées" à côté de l'exposition des produits.

Le rapport destinerait le Palais de l'Industrie transformé à la tenue des Congrès internationaux.

Il demanderait également l'installation d'un cercle international qui recevrait dès aujourd'hui les adhésions des Français et des étrangers qui désireraient en faire partie. Ce cercle serait installé au Palais de l'Industrie dans les conditions les plus confortables et renfermerait des salles de travail, des salles de conférences, des laboratoires, des bibliothèques.

Enfin, le rapport de M. Antonin Proust proposera, assure-t-on, la nomination d'une commission spéciale chargée d'organiser immédiatement les Congrès de 1889.

Ainsi se trouvera réalisé le vœu exprimé après l'Exposition de 1878 ; dès à présent, les lettres, les sciences et les arts pourront, comme l'industrie et le commerce, se préparer au centenaire de 1889.

Pour assurer cet important résultat, le rapport demandera qu'un crédit de 500,000 francs soit ouvert pour être attribué en prix aux travaux récompensés —travaux dont la nomenclature serait portée à la connaissance de tous, et dont la publication ultérieure pourrait constituer comme une grande encyclopédie du XIXe siècle qui serait imprimée et répandue au compte et au profit de l'Exposition de 1889. Des prix seraient aussi réservés aux travaux les plus remarquables qui seraient produits dans les Congrès ou les conférences qui auront lieu pendant la durée de l'Exposition elle-même.

Telles sont les lignes principales du rapport de M. Antonin Proust sur "l'exposition des idées." On ne saurait trop applaudir.

Et, comme nous l'espérons, ce projet se réalisa, il imprimera à l'Exposition de 1889 le caractère qui doit être le sien : un caractère éminemment intellectuel et humanitaire. Le Palais de l'Industrie deviendrait ainsi une sorte de Panthéon de la science et de la civilisation—non pas un Panthéon ne renfermant que des souvenirs et des tombeaux, mais un Panthéon tout plein d'espérances et de vastes horizons s'ouvrant, avec des profondeurs inconnues, sur l'avenir de l'humanité dont tous ces hommes de science travaillent,—et c'est là le but suprême—à rendre la vie plus commode, plus douce, plus facile et au sens élevé de ce mot, meilleur, c'est-à-dire plus intelligente et plus morale.

Maison E. Grunewald.—Cette maison rapporte dans le moment un très vaste assortiment de pianos de toutes genres qu'elle vendra à l'encan dans deux jours, à des prix d'une surprenante modicité. La maison Grunewald est trop importante, trop favorablement connue, pour qu'il soit utile à nos réclames beaux, à une annonce faite dans l'unique but d'attirer le public. Ceux de nos lecteurs qui mettront à profit la circonstance trouveront faire d'excellents bénéfices. La maison a disposé un très grand nombre de pianos Pleyel considérée à juste titre les premiers du monde. Il n'est pas de piano qui contienne mieux du cet silicat aussi changeant que le métre, c'est dire de tous ceux qui ont quelque expérience. Le magasin M. Grunewald possède aussi des pianos de même fabricant mais qui sont d'ancien date, c'est-à-dire de seconde main, pour faire usage de l'expression consacrée. Ces instruments, il vous dire, sont en vente à des prix quelque nominaux.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

DE LA

NOUVELLE-ORLÉANS.

La journée d'hier n'a amené que très peu de visiteurs à l'Exposition. La pluie torrentielle qui n'a cessé d'inonder la cité jusqu'au commencement de l'après-midi, jointe à la grande parade annuelle de pompiers qui devait avoir lieu, en a été la cause.

Le bureau de la direction générale nous a appris qu'à partir d'aujourd'hui les enfants des écoles publiques seraient tous admis à demi-place, à condition de se présenter accompagnés de leurs professeurs

Tous les chefs des institutions arrivant à la Nouvelle-Orléans, en compagnie de leurs élèves, peuvent se présenter au bureau central de l'Exposition, 15 rue Gravier, afin d'obtenir les passes dont ils ont besoin, pour mener leurs écoliers visiter les diverses expositions d'éducation, installées dans le palais du gouvernement et des Etats.

—De même on nous prie d'annoncer que l'ouverture de la section de Pensylvanie, qui avait été jadis fixée au 10 mars, est remise à une date qui sera ultérieurement annoncée. La cause de cette prorogation est due à l'impossibilité où se trouve le gouverneur Pattison de quitter Harrisburg avant la clôture des débats de la Législature.

Il y a actuellement bien des merveilles accumulées dans toutes les sections étrangères du palais principal. Si nous voulions consacrer nos colonnes à la réflection exacte de toutes ces beautés, nous serions probablement obligés de quadrupler notre format. Aussi nous trouvons-nous dans la nécessité de faire une sélection étudiée et réfléchie, parmi toutes ces splendeurs de l'industrie universelle.

Lorsque l'on a pénétré, par la grande entrée du *Main Building*, l'on remarque au point de la galerie du premier étage qui fait face à la salle de concert, les grands vitraux de la maison FÉLIX GAUDIN de Clermont-Ferrand et de Paris, que représentent à la Nouvelle-Orléans MM. LAFARGUE & BRIERE.

Le vitrail du centre, d'environ 250 pieds carrés de superficie, attire l'attention de tous les visiteurs. Il représente un cuirassier, frappé en pleine charge, comme à Reischoffein. Tous les détails d'attitude du cavalier, du cheval et des accessoires sont rendus avec une exactitude, un fini et aussi un relief au-dessus de toute critique.

Tout à l'entour se trouvent exposés d'autres vitraux de 20 à 30 pieds de surface, représentant des sujets religieux, rendus avec une grande science du dessin, du coloris et des draperies.

Mais nos citerons surtout un septième vitrail de 19 pieds de superficie dont le sujet représente une allégorie de la Louisiane.

Tout autour du rectangle principal se trouvent indiqués les principaux produits et richesses de notre agriculture tels que sucre, riz, coton et maïs. Au centre est une déesse figurant la reine du Delta : la Louisiane. A sa gauche est le Mississipi, "à la barbe limoneuse", tout comme le Rhin, dans l'épître classique de Boileau.

Puis à sa droite, l'on aperçoit un génie représentant le coton, et plus loin une allégorie de Cérès, la déesse de l'agriculture. Nous préférons du reste céder la parole à M. Emmanuel des Essarts, l'élégant poète parisien à la plume duquel a été soufflée la description de ce vitrail et dont voici les principales stances :

Blanches à l'égal de la svelte liane,
Voici celle que tous n'empressant d'envier ;
La reine des Etats-Unis, la *Louisiane*,
Sur sa robe ruisselant le chêne et l'olivier.

Ce délicat enfant, cet aimable génie,
C'est l'emblème vivant du coton précieux
Dont l'échange produit une utile harmonie,
Et dont la découverte est un bienfait des cieux.

Voici le fleuve immense où nage plus d'une île,
Qui semble un Océan à la mainé déroulé ;
Bordant de ses longs flots le rivage fertile,
Glissé le Nil des déserts, le vieux Mississipi.

Dans un triomphe où l'art s'allie à la nature,
Nous contemplons aussi la douneuse de pain,
L'immortelle Cérès, la blonde agriculture,
Prodiguant les moissons du sol américain.

Et tout autour enfin se agère symétrique,
Ces plantes, dont chacune a un juste flerté,
Ce sont les attributs nourriciers, Amérique,
Mère de l'Industrie et de la Liberté !

Maintenant du reste que toutes les sections étrangères et américaines sont arrivées à leur plus haut point de floraison, ce que nous trouvons de mieux à faire, c'est de donner à nos concitoyens et à nos visiteurs le conseil sincère d'aller admirer les merveilles que l'industrie du monde entier a étalées dans ces divers palais, spectacle unique, qui marquera dans les fastes de notre cité, et qui nous rattache comme un lien d'une solidité indestructible aux grandes villes les plus florissantes et les plus populeuses des deux continents.

Le comptoir de vente des numéros de l'Abeille est installé dans la galerie des machines du Main Building un peu en arrière de la section française, auprès de l'entrée de la grande Histoire de Williamsnie. (Pavoux G. 15 et F. 14.)

Corrigé.

Mlle Anna Johnson, 24 Front street, Columbus, Ohio, dit : "Je souffrais beaucoup depuis plusieurs mois de constipation et d'indigestion. Notre médecin de famille avait inutilement employé toute espèce de médicaments et de pilules. Je commençais à croire que j'étais incurable. Un de mes amis, Mme Elvira Redmond, d'East Long street (ou cette ville) vint me voir et m'engagea à faire l'essai de votre MANALIN. Je dois avouer que j'avais fort peu de foi dans ce médicament, mais après que j'eu usé de pris quelques doses, je compris que MANALIN était le remède qu'il me fallait. Quand j'eus fini une bouteille, j'étais entièrement rétablie. Je considère le manalin en question comme un des meilleurs que j'aie jamais employés pour la constipation. Plusieurs de mes amis s'en servent en ce moment. Ils estiment que c'est un excellent remède. Je le recommande à tous ceux qui souffrent de constipation ou d'indigestion. Quiconque doutera de ce que j'avance ici peut venir me voir au No. 24 Front street."

M. Milton Knotts, d'Urbana, O., écrit : "Il y a un an, en novembre dernier, que je souffrais d'une maladie de foie. Je me suis adressé à un médecin de ma famille, qui m'examina et déclara que j'avais tous les symptômes de la fièvre typhoïde. Il me fit prendre pendant plus de deux semaines des médicaments qui me firent absolument aucun bien. Je commençais à croire que mes jours étaient comptés à leur fin. Je compris tout de suite que les remèdes n'étaient pas ce qu'il me fallait, et j'étais résigné à mourir quand ma fille m'apporta une de vos brochures. J'y lus la relation d'un cas qui me sembla avoir d'étroits rapports avec le mien, et où le PERUNA et le MANALIN avaient produit le plus salutaire effet. Je me décidai à en faire l'essai. J'achetai une bouteille de PERUNA et une bouteille de MANALIN, et avant que je les eusse finies j'avais retrouvé mes forces et j'avais augmenté. J'épuisai trois bouteilles des deux médicaments. Je pouvais dès lors prendre toute espèce d'aliments et vaquer à mes affaires. Je suis convaincu que sans l'usage de votre PERUNA je serais aujourd'hui dans la tombe. Les personnes qui voudraient être plus amplement renseignées, peuvent m'écrire à l'endroit ci-dessus. Je recommande votre remède partout où je vais."

M. John R. Davis, Moundsville, W. Va., écrit : "Je m'occupe de votre PERUNA depuis qu'il a été livré au public. Tous ceux qui en ont fait usage parlent avec éloges de ses vertus curatives. Je considère que c'est un remède sûr."

M. George Fisher, Portsmouth, O., écrit : "Je m'occupe de votre PERUNA et je le place très facilement. Tout le monde en est extraordinairement satisfait."

HOSTETTER'S
CELEBRATED
STOMACH
BITTERS

Les personnes les plus sujettes aux fièvres ou frisson et aux fièvres rémittentes sont celles qui sont affaiblies, qui sont bilieuses ou nerveuses. Hostetter's Stomach Bitters fait le plus grand bien à celles-là en augmentant la puissance vitale et l'énergie régulatrice du système, en rendant la bile, à l'estomac et à l'intestin la régularité leurs fonctions. Ces amers combattent en outre efficacement la malaria persistante, et constituent un des remèdes les plus héroïques qui existent. A vendre par tous les pharmaciens et les marchands en général.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 4 mars 1885.

Thermomètre de C. DURAMEL, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	56	13¼
Midi	57	13¾
3 P. M.	56	13¼
6 P. M.	54	12¼

Nlle-Orléans, Lne., 4 mars 1885, 9.08 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	55	Louisville, Ky	50
Augusta, Gie	63	Memphis, Tenn	46
Corsicana, Tex	—	Mobile, Ala	54
Cairo, Ill	52	Montgomery, Ala	54
Chattanooga, Tenn	54	Nashville, Tenn	51
Cincinnati, O	49	Nlle-Orléans, Le	58
Davenport, Iowa	43	Omaha, Neb	46
Dubuque, Iowa	39	Pittsburg, Pie	43
Galveston, Tex	60	Savannah, Gie	64
Indianola, Tex	31	Shreveport, Le	67
Keokuk, Iowa	44	St-Louis, Mo	45
Key West, Fle	79	St-Paul, Minn	36
La Crosse, Wis	38	Vicksburg, Miss	59
Leavenworth, Kas	47	Yankton, D. T	45

Cour civile de district.—Les commis du greffe de cette cour ont été très affairés hier ; ils ont eu à inscrire au dossier de la cour un grand nombre de nouveaux procès dont voici les titres et la nature :

F. R. Lane vs Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans.—Le pétitionnaire réclame $10,000 de dommages pour l'accident qui lui est arrivé et dont la responsabilité retombe sur la corporation.

Alexandre Moses vs Louisville and Nashville, New-Orleans & Texas R. R. Co.—Le pétitionnaire allègue qu'il est tombé le 14 janvier dernier, la nuit, de la plateforme d'un char de cette compagnie, et que des dommages lui sont dûs parceque la compagnie était en défaut en omettant de placer une lumière sur cette plate-forme.

Nicholas Foley vs ses créanciers.—Cession de biens. Actif, $2,500 ; passif, $151.

Les successions de Mme Sarah Rhody de Robert C. Dowling et de John Hart ont été ouvertes.

Levées de corps.—Trois fois hier, le ministère du coroner a été mis en réquisition pour faire la levée des corps de trois personnes mortes dans l'indigence, privées même des soins d'un médecin. Avenue St-Bernard, 20, un Belge, Isidore Wenning, a succombé à une débilité générale. Rue Marigny, 170, une jeune femme de 23 ans, Amélie Faurie, est morte de la phthisie. Chemin de Gentilly, un homme de couleur d'un âge avancé, James Smith, a été emporté par la paralysie.

Municipalité.—Hier était un *dies non*, c'est-à-dire un jour où les bureaux de l'Administration sont fermés.

Les personnes qui, jusqu'à ce moment, ont négligé de payer leurs licences, se sont émues de la proclamation du Maire à ce sujet, et se sont portées en foule hier matin à la Trésorerie, avec le farme espoir de se mettre en règle avec la loi. Mais ça leur a été peine inutile, car les employés de la ville étaient tous en congé.

—La question *brûlante* du moment est celle de l'éclairage de la ville. Depuis tantôt un mois qu'elle s'agite devant le conseil municipal, rien de définitif n'a encore été arrêté. Tout laisse espérer, cependant, que d'ici lundi cette question fera place à une autre et qu'il n'y faudra plus songer avant l'an prochain.

—Nos remerciements à la compagnie de pompiers No. 10, ayant le juge Bambola à sa tête, pour la délicieuse sérénade dont elle nous a honorés hier.

—Mme E. Zambelli a été hier matin l'objet d'une attaque brutale de la part d'un nègre au coin des rues Onzaga et Broad. Le forcené n'a pu commettre le dieux acte qu'il se proposait, à cause de l'arrivée des gens du voisinage au secours de la malheureuse dame qui poussait des cris.

—Edouard Delpit, garçon de buvette, a été incarcéré hier pour violation de l'ordonnance qui interdit la décharge d'armes à feu dans les limites de la ville.

M. F. Wertels, l'habile et entreprenant marchand de pianos, que chacun connaît, est très heureusement fier de la position exceptionnelle qu'il s'est conquise dans le commerce des instruments de musique. Il est fier surtout de la haute estime dont jouit le piano Mathushek dont il est l'agent spécial. La vente de l'instrument, sorti de cette maison célèbre, ne fait qu'augmenter, tous les jours. Il se vendra dans peu d'années, un peu partout et des mêmes qualités, et sa fabrication a atteint le dernier degré de la perfection. Ceux qui ont eu occasion de voir et de jouer de ces pianos, pour leur décorer un piano moderne, pour leur décorer un piano de salon et d'une solidité à toute épreuve. Rien des pianos pesant pour vieux après une kaisine d'année de service. Le piano Mathushek est inusitable, et tient aussi bien là son après aussi sans, que le premier jour. C'est l'avis des connaisseurs et des artistes ; tous reconnaissent qu'il est le seul en leur genre, beaucoup plus que les pianos des autres marques.

CHEVAUX ET MULETS.

Prix du Marché.	
Chevaux communs	$ 80@125
Bons chevaux de trait	125@180
Chevaux de selle et de voiture	175@250
Mulets petits et communs	110@145
Mulets, qualité moyenne	150@200
Mulets pour rizière	145@175
Mulets, première classe	200@

PRIX DES BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—		
Choice fat par liv. gross	3 @	4½
Fair to common	2 @	3½
MISSISSIPPI, ALABAMA, &C. GRASS CATTLE—1re qualité, par liv	3 @	3½
Cows, par tête	$15 00@23 00	
Vaches communes et vieilles	8 00@18 00	
VEAUX—1re qualité, par tête	6 00@ 8 00	
2me qualité, par tête	4 00@ 5 00	
YERRLINGS—1re qualité, par tête	9 00@11 00	
2me qualité, par tête	6 00@ 8 00	
BEEVES—Good fat Western, par liv. gross	5 @	6
Fair fat	4 @	5
Fair quality, par liv. gross	3 @	4
MOUTONS—Good fat, par tête	2 00@	3 00
Fair, par tête	1 50@	2 00
Common, par tête		@
VACHES LAITIERES—1re qualité, par tête	50 00@75 00	
2me qualité, par tête	30 00@40 00	

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE.

WASHINGTON.

CONGRÈS.

Chambre.

Washington, 4 mars—De bonne heure ce matin M. Randall soumet le rapport du comité de conférence sur le bill d'allocation relatif aux dépenses diverses.

Sur les 231 amendements mis dans le bill par le Sénat, les deux Chambres sont arrivées à une entente sur 171 ; il reste 60 amendements encore en litige. Ces soixante amendements forment un montant d'allocation de $3,233,000.

Le rapport du comité de conférence est adopté et la Chambre procède à la prise en considération des soixante dernières amendements.

M. Randall a ensuite soumis le rapport du comité de conférence relatif au bill d'allocation navale et annonce qu'il n'y a pas en entente.

Le jour commence à paraître lorsque le greffier lit le rapport.

Le rapport sur le bill naval n'a pas été accepté et un autre comité de conférence a été ordonné. A 7 heures on reprend les débats sur le bill de dépenses diverses.

Les rapports sur le bill de fortification et le deficiency bill ont été soumis et adoptés.

A huit heures M. Randall s'est levé et a dit que la Chambre essaie en ce moment d'empêcher l'adoption du bill des dépenses diverses et vient imposer une session extraordinaire.

"Je vous demande, ajoute M. Randall, de me laisser appeler ce bill, afin que je puisse l'envoyer au Sénat et obtenir un Comité de conférence de façon à éviter une session extraordinaire." (applaudissements.)

M. Randall demande alors la suspension des réglements pour adopter les amendements déjà offerts et transmettre le bill au Comité de Conférence. La motion de M. Randall est adoptée.

M. Hutchins soumet le rapport du comité de conférence sur le bill d'allocation navale. Adopté.

M. Keifer présente la résolution suivante : "Que les remerciements de ce Congrès sont offerts à l'Hon. Jno. G. Carlisle, Orateur, pour la courtoisie avec laquelle il a traité les membres de la Chambre, et pour l'habileté et la justice qu'il a déployées pendant qu'il présidait les délibérations de cette Chambre durant le 48me Congrès.

Tous les membres sont debout lorsque le vote est pris, et M. Hatch, du Missouri, Orateur, protem, annonce que la résolution est adoptée à l'unanimité par 325 membres. Des tonnerres d'applaudissements éclatent alors dans toute la salle.

Sur motion de M. Poland, une résolution est adoptée à l'unanimité, offrant les remerciements de la Chambre à l'Hon. C. L. Blackburn, Orateur protemp., pour l'habileté et la courtoisie avec lesquelles il a présidé aux délibérations de la Chambre pendant qu'il occupait le fauteuil de l'Orateur.

Une motion est faite par M. Shinner, demandant que l'Orateur soit autorisé à envoyer une dépêche télégraphique au général Grant, lui annonçant le résultat du vote.

Une objection est faite par M. Cobb, mais il la retire ensuite et par un vote unanime la motion de M. Skinner est adoptée.

M. Randall est chaudement félicité sur le succès obtenu au sujet du bill.

L'Orateur nomme un comité chargé d'annoncer au Président que la Chambre a terminé ses travaux et de lui demander s'il n'a rien à lui communiquer.

A midi moins 5 l'Orateur Carlisle appelle la Chambre à l'ordre, et, après une courte allocution, prononce l'ajournement de la Chambre.

Sénat.

Washington, 4 mars—Les autres amendements du Comité de conférence relatif aux bill des ports et rivière sont adoptés.

Le sénateur Jones, du Nevada, dit qu'il est évident que de nouvelles discussions au sujet du dit bill seraient en pure perte.

Il demande donc qu'on dépose le bill sur la table. La motion est ajournée. Oui 17 ; non 31. Ont voté dans l'affirmative : Allison, Cameron, (Pennsylv.), Cullen, Faye, Harris, Harrison, Hawley, Jones (Nevada), Lapham, Miller (New York), Mitchell, Morrill, Plumb, Sewell, Vanwyck, Wilson—17

Dans la négative : Aldrich, Bayard, Beck, Blair, Carl, Chase, Coke, Colquitt, Conger, Davis, Dolph, George, Gibson, Hampton, Hoar, Jackson, Jones, Kenna, Lamar, McMillan, Mahone, Mandison, Morgan, Pahlet, Pike, Pugh, Sabin, Sawyer, Vance, Vest, Walker—31

Un message est reçu de la Chambre annonçant qu'un accord s'est opéré sur tous les points avec le Sénat sur le bill d'allocation postale, excepté celui qui a trait aux timbres poste de dix cents sur les lettres qui requièrent une dépêche spéciale dans la livraison des dites lettres. Le sénateur Plumb fait la motion que le Sénat persévère sur ce point. Sa motion est adoptée.

Les débats sur le bill des ports et rivières sont ensuite repris.

A 7 heures le sénateur Hale soumet le rapport du comité de conférence sur le bill d'allocation postale.

M. Hale soumet le rapport du Comité de Conférence sur le bill d'allocation navale ; Je dit rapport annonce que le différend y a ce sujet est réglé par les deux Chambres. Le rapport est adopté.

M. Edmunds, président du Sénat, annonce qu'il a signé les bills d'allocations postale, législative, exécutive et judiciaire.

M. Edmunds, président du Sénat, annonce qu'il a signé les bills d'allocations postale, législative, exécutive et judiciaire.

M. Plumb fait la motion de déposer le bill sur la table. Adoptée par 28 voix contre 20.

M. Allison présente le rapport du comité de conférence sur le bill de dépenses diverses ; le rapport dit qu'il y a en entente entre les deux Chambres sur le dit bill. Elles se sont fait des concessions mutuelles.

Le Sénat procède aux dernières affaires. M. Evarts et Payne, les nouveaux sénateurs élus sont chaudement reçus à leur entrée dans la salle.

Lorsqu'on annonce l'adoption du bill qui met le Général Grant sur la liste de retraite et que le message du Président a été reçu nominant le général à la réserve de vigueur, des tonnerres d'applaudissements éclatent de toutes parts.

Le Vice-Président élu est escorté dans la salle du Sénat et le serment lui est administré par le président intérimaire Edmunds, qui prononce alors une allocution de circonstance. Il dit qu'il est très sensible à la résolution adoptée par le Sénat relativement à la façon dont il a rempli ses devoirs.

Il demande à s'acquitter sincèrement toute sa reconnaissance à cet effet. Si au cours de l'accomplissement de ses devoirs, a-t-il dit, il a, ce qui est possible, blessé les sentiments d'un sénateur ou d'un officier quelconque du Sénat, il doit le dire franchement, la chose a été involontaire de sa part.

Dans l'exercice de son pouvoir et de son droit de se gouverner elle-même, la nation a connaît à l'un des siens une mission suprême et sacrée, et celui-là vient déclarer ici, sous la foi du serment, qu'il se voue à ce service.

Si impressionnante que soit cette cérémonie, elle ajoute peu à la responsabilité dont j'ai la conscience, quand je songe à ce que je dois à cette nation tout entière.

Rien ne saurait bannir ma crainte de porter atteinte à ses intérêts par quelqu'un de mes actes, et il n'est besoin d'aucune influence pour affermir en moi la résolution de vouer toutes mes facultés, tous mes efforts au bien public.

Au milieu du choc des partis le pays a fait un choix, mais les circonstances mêmes de la lutte ont démontré que le gouvernement du peuple par le peuple a plus que jamais force et durabilité.

Les années en se succédant prouvent plus manifestement que nos principes démocratiques n'ont pas besoin d'éloges et que c'est dans leur application résolue et fidèle qu'on trouve la plus grande garantie de bon gouvernement.

Mais les meilleurs résultats du fonctionnement d'un gouvernement auquel participe chaque citoyen, dépendent beaucoup des limites dans lesquelles on maintient et le zèle et la poursuite du partisan ; ils ont pour condition la juste appréciation du moment où l'ardeur du partisan doit se fondre dans le patriotisme du citoyen.

Aujourd'hui même la branche exécutive du gouvernement change de mains. Pourtant ce n'en est pas moins le gouvernement du peuple, et la nation entière ne doit pas lui porter une moindre sollicitude, une moindre affection.

A pareille heure les animosités de la lutte politique, les amertumes nées de la défaite d'un parti, les enthousiasmes du parti triomphant doivent céder le pas à une franche acceptation de la volonté populaire ; on le doit à l'amour sincère de la prospérité publique.

Si des aujourd'hui nous rejetons honnêtement, cordialement, tout préjugé sectionnel, toute méfiance étroite, et si, virilement confiants les uns dans les autres, nous prenons la résolution de travailler tous harmonieusement à l'accomplissement de notre destinée nationale, nous nous rendrons dignes de tous les bienfaits que notre heureuse forme de gouvernement peut nous valoir.

En face de circonstances aussi propices, il convient de renouveler l'engagement de notre dévouement à la Constitution, qui mise au jour par les fondateurs de la République, et consacrée par leurs prières et leur dévouement aussi, a, au cours de près d'un siècle, servi les espérances et les aspirations d'un grand peuple, à travers la prospérité et la paix, les accroisses de conflits étrangers et les périls d'une guerre domestique avec toutes ses vicissitudes.

Le "Père de son pays" recommandait l'adoption de notre Constitution qu'il dépeignait comme "le produit de l'esprit de conciliation et de concessions mutuelles." C'est dans ce même esprit que cette Constitution doit être mise en pratique, afin d'augmenter, de perpétuer la prospérité du pays ; afin de nous assurer tous les bienfaits qui en découlent, non seulement à nous, mais aussi à ceux qui auront le bonheur de nous succéder dans cette existence nationale.

La grande variété des intérêts divers et en opposition dont le gouvernement fédéral a le soin de veiller, qui sans cesse demandent à être respectés, protégés, ne doit pas nous faire craindre que la législature nationale ne réalise pas "La plus grande somme de bien pour le plus grand nombre." L'esprit de concorde et de concession mutuelles doit prévaloir, puisque c'est lui-même qui donna naissance à notre Constitution.

Si parfois il faut ainsi renoncer à quelques intérêts privés ou ajourner l'époque où il sera fait droit ; si quelquefois des avantages locaux doivent être mis de côté, on y trouvera compensation dans cette conviction que l'intérêt général est ainsi servi et qu'une impulsion nouvelle est donnée au bien-être public.

Dans l'accomplissement de mes devoirs officiels, je m'efforcerai d'être guidé par une interprétation équitable et indépendante de la Constitution ; par le respect religieux de la distinction qui existe entre les pouvoirs délégués au Gouvernement fédéral et les pouvoirs réservés aux Etats ou au peuple ; par une minutieuse appréciation des fonctions qui, en vertu de la Constitution et des statuts, ont été spécialement assignées à la branche exécutive du Gouvernement.

Mais aussi celui qui aujourd'hui jure de maintenir, de protéger, de défendre la Constitution des Etats-Unis, celui-là ne fait que contracter une obligation solennelle que doit partager avec lui tout patriote, fermier, ouvrier, négociant.

La Constitution qui lui prescrit ce serment, mes concitoyens, est votre ; le gouvernement dont vous l'avez chargé pour un temps, est votre ; le suffrage qui manifeste la volonté d'hommes libres, est votre ; les lois et tout l'ensemble du système civil qui contrôlent tout, depuis une assemblée de bourgade jusqu'aux assemblées au Capitole d'un Etat, au Capitole fédéral, sont votres. Chacun de vous, électeurs, aussi bien que votre premier magistrat, remplit sous la même sanction souveraine, un devoir public, quoique dans des sphères différentes.

Et ce n'est pas tout. Chaque citoyen doit au pays de surveiller avec vigilance, avec un zèle jaloux, la conduite de ses serviteurs publics, et de se tenir pour justement, intelligemment, dévoué, de leur utilité pratique ainsi que le peuple agit sur tout l'ensemble de notre système politique, municipal, d'Etat ou Fédéral. C'est la le prix de notre liberté ; c'est là ce qui nous inspire la foi dans la République.

Il est du devoir des serviteurs du peuple qui occupent des fonctions, de finir strictement aux dépenses publiques aux besoins actuels d'un gouvernement conduit économiquement ; parce que c'est ainsi qu'on atténue le droit de lever un tribut sur les revenus du travail ou sur la prospérité des citoyens ; parce que l'extravagance d'un gouvernement fait naître les extravagances chez les masses.

Ne rougissons jamais de la simplicité et de l'économie prudente qui conviennent avant tout au fonctionnement de la forme républicaine et qui sont surtout compatibles avec la mission de la nation Américaine.

Ceux que le peuple déclare pour gérer ses affaires durant une certaine période, n'en sont pas moins du peuple. Donc par leur propre exemple, en tout en respectant la dignité de leurs fonctions officielles, ils peuvent contribuer puissamment à encourager le peuple à adopter ces mœurs simples qui sont une source de bonheur, de prospérité.

Le génie même des institutions, ses bienfaits de nos citoyens dans leur vie intérieure, l'attention que réclament l'exploitation, le développement des ressources de notre vaste territoire, commandent qu'on se garde strictement de s'écarter du système applicable à l'étranger qui impose des traditions et la grandeur de notre République. C'est un système fondé, pensé, fait par notre position et inspiré par notre amour bien établi de la justice, et par notre puissance.

Système de paix aussi, utile à nos intérêts. C'est le système de la neutralité qui décline toute part prise dans les différends étrangers ; toute action commune avec des ambitions agitant sur d'autres continents ; un système qui interdit également aux autres de s'immiscer dans nos affaires. C'est cette théorie de Monroe, de Washington, de Jefferson : "Etats-Unis, commerce et amitié sincère avec toutes les nations ; aucune alliance compromettante avec aucune."

Le souci des intérêts et de la prospérité du tous exige que nos finances soient établies sur une base ferme, pure, qui commande la confiance publique, qui sauvegarde le salaire. Il faut encore que notre système de revenus soit réglé de telle façon que le peuple échappe à toute taxe inutile, et qu'on ne prélève en vue et les capitaux investis et les ouvriers employés dans les industries américaines. Ainsi nous prévenons un surplus dans le Trésor public, toujours de nature à pousser au gaspillage, aux folies.

La prospérité de la nation et les besoins des colons futurs requièrent qu'on ne pille pas le domaine public, qu'on ne l'occupe pas illégalement.

Le sentiment de justice du peuple exige que les Indiens établis lors de nos frontières, soient traités généreusement, honnêtement, comme des pupilles du gouvernement, et que l'on aide à leur éducation, à leur civilisation, afin qu'ils deviennent un jour des citoyens.

Il importe de réprimer dans les Territoires la polygamie, cette plaie qui détruit la famille et outrage le sens moral du monde civilisé.

Il est nécessaire d'appliquer rigoureusement les lois prohib